



Christine Le Bozec, *Les femmes et la Révolution 1770-1830*, Avril 2019, Passés-composés-Humensis Paris

Compte-rendu par **Catherine Chadefaud**

L'auteur a composé son ouvrage selon trois parties : la situation des femmes à la fin de l'Ancien Régime à la veille de la Révolution française, l'irruption des femmes dans la Révolution et enfin l'exclusion des femmes de la vie publique et la stagnation de 1799 à 1830.

Elle montre de quelle manière **les femmes qui ouvrent des salons à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle** sont les héritières d'une tradition française de l'art de la conversation. Cet art de la réunion, présidée par des femmes fut illustré par Madeleine de Scudéry, Catherine de Rambouillet, Marie-Madeleine de La Fayette. Ces réunions connurent leur apogée au XVIII<sup>e</sup> siècle et, sous Louis XVI, on recensait soixante-deux salons parisiens.

Cette culture de la mondanité aboutit progressivement à la formation d'une opinion publique. Une sorte de mixité « illusoire » permettait aux élites bourgeoises de rencontrer les aristocrates dans les salons. Des sujets fort divers étaient abordés en littérature, en politique, en art....

Mais que disait-on des femmes et de **leur place dans la société** ? A travers le jeu codifié de la conversation et de la bienséance, trois courants se distinguent :

- Helvétius et d'Holbach relèvent les effets mêlés de la nature et d'une éducation négligée des femmes.
- Un deuxième courant mené par J-J Rousseau affirme « l'infériorité naturelle » de la femme, ce qui entraîne pour conséquence de lui donner une instruction minimale, puisqu'elle n'a guère accès aux raisonnements abstraits.
- Un troisième courant imputait à la société la situation des femmes, la médiocrité de leur instruction et ironisait sur le danger que présenteraient pour les hommes des femmes éduquées ! De manière marginale, Condorcet exposait, bien avant la Révolution, que l'éducation des filles était le fondement de leur émancipation et le socle de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les salons présentaient « en vitrine » un petit nombre de femmes et des situations d'exception par rapport à la réalité du fonctionnement de la société française : soit une population d'environ

27 millions d'habitants, dont seulement 15 % d'urbain.es et la ville de Paris comportait 600.000 habitant.es.

L'autrice examine ensuite **la situation concrète du droit des femmes en cette fin d'Ancien Régime** et la soumission qui était leur lot. La suprématie masculine paraissait naturelle et légitime, le fonctionnement de l'héritage et de la transmission du patrimoine en font foi. De rares hommes ont exprimé leur désapprobation de cette situation comme Poullain de la Barre dès 1673, il veut s'affranchir des stéréotypes sur l'infériorité supposée des femmes et il note « *L'esprit n'a point de sexe* ». L'éducation des filles était négligée. L'alphabétisation féminine était fort en retard. Combien de jeunes filles ne pouvaient signer leur acte de mariage autrement que d'une croix !

A la campagne quelques filles de laboureurs aisés avaient accès à la lecture, les livres de prière certes, mais aussi les petits ouvrages de la bibliothèque bleue de Troyes. Dans les villes, les filles avaient plus souvent quelques accès à la lecture et pouvaient accéder aux premiers titres de presse comme « le journal des Dames » à partir de 1759, rédigé par des femmes.

Il existait cependant quelques rares possibilités d'indépendance. Des peintres, des miniaturistes, des écrivaines, des actrices, des cantatrices, des musiciennes, des comédiennes, des danseuses, des modistes avaient pu s'émanciper et vivre des revenus de leur profession, souvent difficilement. Certaines avaient bien réussi et connu la célébrité comme la peintre Elisabeth Vigée-Lebrun, l'écrivaine Françoise de Graffigny. Quelques éducatrices connurent la célébrité comme Mme Campan et Mme de Genlis. Deux femmes furent cheffes d'entreprise, Rose Bertin, modiste de la reine, Melle Montansier, créatrice du théâtre de Versailles et directrice d'une troupe de comédiens.

**Les femmes font irruption sur la scène révolutionnaire**, le poids de leur influence se décompose en deux temps : de 1788 à juin 1795 elles participent activement au combat révolutionnaire, de juillet 1795 à 1799 elles sont exclues et leur influence connaît un reflux. Il faut éviter toute généralisation puisque la prégnance parisienne montre l'activité d'une petite minorité agissante.

Les femmes tentèrent en vain de se faire écouter indirectement dans les Cahiers de doléances, mais elles sont actives sur le terrain et participent à la marche sur Versailles en octobre 1789 lors des revendications frumentaires. **Bien qu'exclues des assemblées, les femmes se mirent à pétitionner, elles créèrent des clubs à Paris, dont certains furent mixtes.** Louise de Keralio organisa un cercle républicain. Des femmes se dirigent vers des actions collectives concertées. Théroigne de Méricourt les appelle à former un « corps armé ». Elles obtiennent sous la Législative (1792) **quelques acquis dont la légitimité du mariage civil et la reconnaissance du divorce.**

Une laïcisation de l'organisation sociale et familiale se profile. Il y eut cependant des résistances et des oppositions parmi les femmes elles-mêmes. Pendant le printemps et l'été 1793, le rôle des femmes s'intensifia et se radicalisa. Exaspérées par les difficultés économiques et par les accapareurs, elles affrontèrent les Girondins qu'elles rendaient responsables de la situation. Pauline Léon, fille d'artisans, avait organisé un club républicain de femmes (des hommes pouvaient cependant assister aux réunions). Parmi leurs militantes, Claire Lacombe, comédienne. Pendant quelques temps les Montagnards ne firent pas obstacle à ce militantisme féminin. Le port de la cocarde tricolore fut enfin accordé aux femmes. Les Montagnards avaient fait accuser, juger et exécuter, Olympe de Gouges, Manon Roland. Ces derniers se méfiaient aussi des femmes qui continuaient à demander de pouvoir, porter le bonnet phrygien. Divers incidents et rixes amenèrent les Montagnards à se défier de ce

militantisme des « Enragées ». Le coup d'arrêt se manifesta à l'issue du discours de Jean-Pierre André Amar, rapporteur du comité de sûreté générale à la Convention, il dénonçait les « grenadiers féminins », les « filles émancipées » et discutait du statut civique des femmes. **Il conclut que les femmes ne possédaient ni les qualités physiques, ni les qualités intellectuelles pour obtenir des droits politiques. Des mesures immédiates furent prises.** Les femmes furent exclues de l'armée, on leur interdit le port de la cocarde et les clubs et les réunions de femmes furent supprimées. On en vint même à exclure les femmes du domaine des activités artistiques.

La question de l'enseignement des filles se posait toujours. Quelques tentatives sont faites pour former des institutrices mais aussi des sages-femmes. La Révolution connut un certain embourgeoisement et les prostituées furent peu à peu poursuivies puis isolées de la société (le bureau central de la préfecture de Paris les surveilla dès 1795). Tout en voulant purger l'espace public de la présence des prostituées, on entérina l'idée que c'était un « mal nécessaire » !

**Les femmes continuèrent leur combat politique en 1794** après la chute de Robespierre, la loi du maximum des prix ne fut plus appliquée, le ravitaillement en grains fut difficile, les prix flambèrent. Les femmes revendiquent mais elles sont souvent bousculées ou attaquées par les « muscadins ». Le mécontentement des femmes augmenta bien au-delà de la question des subsistances, les inégalités sociales s'étaient accrues entre pauvres et nouveaux riches. L'hiver 1794/1795 fut particulièrement difficile, la Seine prise par les glaces, le grand froid persista et détruisit des récoltes. La disette puis la famine gagnèrent plusieurs régions. L'amertume augmenta menant aux journées révolutionnaires d'avril-mai 1795. **Les masses féminines furent agissantes lors de la crise de Floréal.** L'exaspération des femmes s'accrut à Paris lors du 1er Prairial et les autorités ne réussirent plus à contenir le mouvement, l'assemblée fut envahie par des femmes des faubourgs.

Après cette période **la répression s'abattit**, les femmes encerclées connurent l'étouffement et le silence et durent regagner la sphère privée pour n'en plus sortir. Le recul s'affirme dans tous les domaines, les talents et les compétences des femmes dans divers métiers sont refusés. L'émancipation par l'accès aux études leur est refusée. Une exception cependant : le métier d'institutrice du primaire est toléré (on note que le salaire est inférieur à celui de hommes exerçant la même fonction). Le recrutement des institutrices fut souvent difficile, tant leur niveau de connaissances était faible.

Un contraste cependant persiste : **quelques femmes cultivées poursuivirent la tradition des salons** du XVIII<sup>e</sup> siècle, elles reçoivent des artistes, des écrivains, des scientifiques. Ces « salonnières » jouissent d'une brillante réputation : Louise-Germaine de Staël, Sophie de Condorcet (née Grouchy), Julie Talma, Amélie Suard (sœur du libraire Panckouke), Claire -Elisabeth de Rémusat. Ces femmes avaient là une posture de distance ou de retrait face aux événements politiques. Louise-Germaine de Staël et Constance de Salm ne menèrent pas d'action de terrain mais furent **des égéries consultées dans le cadre du monde politique** du Directoire. Certaines femmes ont été vite classées par les contemporains sous l'étiquette des « Merveilleuses », femmes de banquiers et d'affairistes, comme Mme Récamier et Mme Hamelin, Mme Tallien (Térésia Cabarrus), Joséphine de Beauharnais.

**L'attitude des révolutionnaires fut souvent ambiguë à l'égard des femmes.** Le sujet principal qui mobilisa la Convention fut celui de l'instruction publique. Très rares furent les conventionnels qui comme Condorcet estimaient nécessaire que l'instruction soit accordée aux filles. Le député montagnard Calès pensait qu'il était utile que par l'enseignement républicain les filles échappent à l'emprise des idées monarchiques et à l'influence de l'Eglise. Il s'agissait de former des mères

républicaines qui transmettraient les principes à leurs enfants. Fort rares furent les conventionnels qui défendirent l'idée d'un même contenu d'enseignement pour les filles et pour les garçons.

**Les textes d'Olympe de Gouges** et sa Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne de 1791 montraient les barrières et les freins qui empêchaient les femmes elles-même de construire leur émancipation.

La période 1799 à 1830 est marquée par une stagnation puis une régression vis-à-vis des femmes et de leurs droits. **Le Code civil napoléonien**, inspiré par les juristes Cambacerès et Portalis, promulgué en 1804, confirmait que la femme ne disposait d'aucun droit, elle repassait sous la tutelle de son père puis de son mari. **Son incapacité juridique était totale.** La femme était exclue de l'accès aux lycées et universités. Ses biens étaient gérés par son mari. La répression de l'adultère féminin était plus sévère que pour les hommes. En 1810, il fut précisé que le « devoir conjugal » était une obligation ; il ne pouvait y avoir de viol entre époux.

**Quelques salons persistent à l'époque napoléonienne**, mais ils sont très surveillés par la police de Fouché. Constance de Salm et son époux, installés rue du Bac après 1809, tiennent un salon littéraire, académique et aristocratique. Son influence est forte lors des élections à l'Institut et à l'Académie. **Mme de Salm** eut une carrière féconde d'écrivaine qui défendait la cause féministe. **Mme de Genlis** fit paraître en 1811 l'ouvrage « *De l'influence des femmes sur la littérature française comme protectrices des lettres et comme auteurs* » ; elle y dénonçait les critiques jalouses et souvent diffamatoires faites aux femmes écrivaines, elle s'attaquait aussi au statut du mariage forcé.

**La Restauration (1815-1830) marque vite une régression pour les droits des femmes.** La suppression du divorce est obtenue par la loi Bonald (mai 1816), ce qui indique le triomphe de l'Eglise catholique. Les sujets abordés dans les salons se réduisent à des questions fort légères, cependant ici et là quelques personnalités ressortent du lot : Marceline Desbordes-Valmore, Adélaïde Dufrenoy, Sophie Gay et sa fille Delphine de Girardin. Arrive enfin la « scandaleuse » George Sand. A la fin de la Restauration l'esprit semble un peu changer, le jeune Balzac qui fréquente plusieurs salons rédige « *Physiologie du mariage ou méditation de philosophique et éclectique sur le bonheur et le malheur conjugal* ». Il y prend la défense des droits des femmes.

Après 1830 émergent souvent **dans les rangs des Saint-Simoniens quelques femmes qui font du combat pour leurs droits** une réalité : Claire Bazard, Eugénie Niboyet, Jeanne Deroin, Suzanne Voilquin. Souvent moquées, ces femmes travaillèrent, s'émancipèrent et continuèrent la lutte pour l'accès à la citoyenneté et aux droits politiques.

**L'autrice conclut que la période de 1789 à 1795 fut la seule pendant laquelle la situation et le rôle des femmes connurent une avancée, marquant une vraie rupture avec les usages liés au statut féminin sous l'Ancien Régime.**

Le livre de Ch. Le Bozec est suivi d'une orientation bibliographique détaillée.